

« Généralisation du conflit Retraites »



SAMEDI 16, TOUJOURS PLUS DE MONDE CONTRE LA LOI INJUSTE !

L'augmentation des cotisations représente environ une journée de salaire par mois.

Elle représente donc la perte de 12 jours de salaire par an.

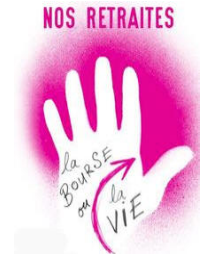
Cela ne vaut-il donc pas quelques jours de grève en octobre pour ne pas perdre sa vie à la gagner ?

Mardi 19 octobre = 8^{ème} jour de grève + 4 = une semaine d'un coup pour gagner !

NOUS REFUSONS TOUJOURS :

- Le report de l'âge légal de départ à 62 ans et de celui sans décote à 67 ans,
- Le passage à 42 annuités pour une retraite à taux plein,
- L'augmentation de 2,7 points de la retenue pour pension des fonctionnaires qui provoque, en plus, une baisse sans précédent de nos salaires,
- L'effort de financement qui pèse à 90 % sur les seuls salariés,
- L'absence de financement prévu sur les richesses produites, mais captées par les actionnaires,
- L'arrogance et le mépris du gouvernement, les coups de force au Sénat
- Et, plus globalement, la politique de régression sociale qui se traduit notamment par des destructions d'emplois, le recul des services publics et la rigueur salariale et sociale.

RECONDUCTION DE LA GRÈVE ET DES ACTIONS JUSQU'A L'ABROGATION !



Ce samedi 16 octobre, 260 cortèges ont encore rassemblé des millions de personnes radicalement opposées à la casse des solidarités et révoltées par les provocations du pouvoir en place.

Maintenant, ça suffit ! Ensemble, faisons céder le gouvernement pour mieux répartir les richesses.

Gagner, c'est possible, par la grève, dans une mobilisation « jeunes – salariés – retraités – citoyens », comme en 2006 contre le CPE.

**Avec snusudtresor.fr,
retrouvez toutes les infos
sur le conflit « Retraites »**

- **Tracts, photos**
- **Infos sur les grèves, les piquets**
- **Communiqués unitaires**
- **Actions locales interpro**
- **Bulletins quotidiens de Solidaires : « La grève »**

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires appelle les agents de la DGFIP à :

- **Reconduire la grève jusqu'à l'abrogation de la loi,**
- **Faire du temps fort de mardi 19 une journée « DGFIP morte »,**
- **Multiplier encore dès lundi les actions PUBLIC – PRIVÉ et aussi à la DGFIP (rassemblements, piquets...).**